



Le Concours Nougat Chabert & Guillot se déroule du **10 janvier au 5 mars 2022 inclus**. C'est un Concours gratuit et sans obligation d'achat. Il se veut convivial et gourmand !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous vivez en France, vous avez **5 ans et plus** et vous êtes **un.e pâtissier.e amateur**. Nota : les candidats professionnels ne sont pas concernés par ce 1^{er} Concours.

Il y aura **deux catégories de candidats** : **les 5/15 ans et les 16 ans et plus**.

C'est une participation individuelle ou en binôme pour la catégorie des 5 à 15 ans (voir ci-après).

Une seule candidature est possible par foyer (même nom, même adresse).

Les salariés Nougat Chabert & Guillot, titulaires et intérimaires, sur tout ou partie de la période du Concours ne sont pas autorisés à participer à ce dernier.

Les personnes qui postulent certifient pouvoir **être physiquement à Montélimar le samedi 5 mars de 13h à 18h** pour présenter leur recette et assister à la remise des prix du Jury. Les frais de déplacement sont à la charge des candidats.

En cas de non-respect de ces règles et ce, pendant toute la durée du Concours, Nougat Chabert & Guillot se réserve le droit d'exclure le candidat concerné.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, il faut adresser à Nougat Chabert & Guillot un lien par mail sur informations@nougat-chabert.com, vers votre **vidéo de présentation de 2 minutes maximum** (lien Facebook, Instagram, YouTube, Google Drive).

Vous devez, en même temps que votre vidéo, **transmettre vos coordonnées** : civilité, prénom, nom, date de naissance, adresse postale complète, numéro de téléphone, e-mail.

Toute personne mineure doit être accompagnée d'une personne majeure le 5 mars 2022. Lors de votre inscription, il convient donc de transmettre également à Nougat Chabert & Guillot les coordonnées complètes de votre accompagnant.

Seules les candidatures complètes et en 1 seul envoi seront validées.

COMMENT SE DERoule LE CONCOURS ?

Le Concours se déroule en 4 étapes :

1^{ère} ETAPE : LES CANDIDATURES

Seules les candidatures reçues au format vidéo seront prises en compte. La vidéo doit être au format compressé et durer maximum 2 minutes. Elle a pour but de vous permettre de vous présenter, de décrire vos motivations et d'expliquer votre rapport avec la pâtisserie et le nougat.

Vous disposez de 3 semaines pour postuler. **Votre vidéo doit donc être envoyée avant le 30 janvier 2022 minuit.**

2^{ème} ETAPE : LA SELECTION

Le service Marketing Nougat Chabert & Guillot visionnera l'ensemble des vidéos reçues et sélectionnera **14 candidats**. Les personnes retenues devront envoyer une photo portrait au format JPEG ou PNG, de 10 x 15 cm, en 300 DPI par mail afin de permettre à Nougat Chabert & Guillot de communiquer sur les heureux candidats sélectionnés.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU « 1^{er} CONCOURS PÂTISSIER AMATEUR » (suite)

Le Concours propose 2 catégories : les 5/15 ans et les 16 ans et plus. Candidatures retenues : 6 dans la catégorie 5 / 15 ans et 8 dans la catégorie 16 ans et plus.

Nougat Chabert & Guillot prévient les 14 candidats par téléphone et leur envoie à domicile leur « **kit cooking nougat** » par voie postale.

Envoi du kit entre le 31 janvier et le 12 février 2022.

3^{ème} ETAPE : LA PREPARATION

Vous disposez de 3 semaines pour effectuer des essais de **recettes sucrées uniquement**, autour du thème du **goûter gourmand** et en utilisant au **minimum 2 ingrédients** Nougat Chabert & Guillot sur les 5 produits de votre « Kit Cooking ».

Vous souhaitez partager vos tests de recettes, pensez à envoyer vos photos à Nougat Chabert & Guillot par mail et à partager vos vidéos sur les réseaux sociaux.

Pas de limite à votre créativité : biscuits, gâteaux, pâtisseries, bonbons, boissons, chocolats, glaces...

Vous réalisez votre recette sucrée au nougat jusqu'au 4 mars 2022.

4^{ème} ETAPE : LA PRESENTATION DEVANT LE JURY

Samedi 5 mars 2022, vous devez vous présenter à 13h dans la Boutique « Gournier » Nougat Chabert & Guillot située Avenue de Gournier (face à BUT) tél : 04 75 00 64 84.

Pas plus de 2 accompagnants par candidat.

Vous devez avoir préparé au préalable votre recette « **goûter gourmand** » pour **6 personnes** (portion individuelle ou non) et prévoir un plat de présentation. Aucune préparation ne sera possible sur place.

Vous devrez également **remettre au format Word la recette présentée au Jury** (par mail ou sur clé USB) **au plus tard le 5 mars 2022** en détaillant : la liste et la quantité des ingrédients, le temps de préparation et de cuisson, le mode opératoire, le montage et la finition de la recette.

Cette étape 4 pourra évoluer dans son organisation en fonction des consignes gouvernementales liées à la Crise Sanitaire COVID. Vous en serez alors informés au plus tôt par mail ou téléphone.

LE JURY

Le Jury est identique pour les 2 catégories de candidats et se compose de **4 membres**. Il y aura **un gagnant par catégorie**.

Les 14 candidats présenteront leur recette successivement en commençant par la catégorie des 5/15 ans.

A 15h30 le jury se retire pour délibérer.

Les résultats seront donnés à 16h, heure à laquelle le président du Jury, **Jean-Philippe DULAC remettra les prix aux 2 gagnants**.

PRIX DU CONCOURS :

Les 2 gagnants verront leur **recette imprimée** et mise en avant dans les Boutiques Nougat Chabert & Guillot, sur des animations grand public et professionnelles ainsi que sur les médias digitaux de Nougat Chabert & Guillot actuels (FB, Instagram, LinkedIn, Youtube, site Internet) et à venir tout au long de l'année 2022.

Le.a gagnant.e de la **catégorie 5/15 ans** obtiendra également un **bon d'achat de 50 € TTC** à valoir dans l'une des 4 Boutiques Nougat Chabert & Guillot sur la gamme Ingrédients.

Le.a gagnant.e de la **catégorie 16 ans et plus** gagnera également un **dîner pour 2 personnes dans le restaurant Montilien Comme Une Abeille**.

Le Concours se termine par un **GOÛTER GÉANT** préparé par la Maison DULAC afin de partager avec l'ensemble des candidats un moment de convivialité.

DROIT A L'IMAGE

A partir du moment où vous acceptez de participer au 1^{er} Concours de Pâtisserie Amateur Nougat Chabert & Guillot, vous autorisez d'office l'utilisation, par Nougat Chabert & Guillot et ses partenaires, et ce sans contrepartie financière de votre part, de votre image, vos photos et vidéos relatives au Concours sur les supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, tout média, impression...) pour une durée indéterminée.

Nougat Chabert & Guillot se réserve le droit d'annuler le Concours ou de faire évoluer son planning et l'organisation de la journée du 5 mars 2022 ainsi que la nature des prix remis aux gagnants dans la mesure où l'information est donnée sur le site Internet www.nougat-chabert-guillot.com rubrique « Qui sommes-nous ? » > « Concours » dans un délai raisonnable.

Fait à Montélimar, le 10/01/2022